PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 21 mars 2023 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Mélissa Morin
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Les conseillères mesdames Kim Jones et Valérie Camiré sont absentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 21 mars 2023 à 19 h 30.

2023-03-21 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation conformément à la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 mars 2023 et que tout semble conforme,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat à *L'Arsenal* pour l'acquisition de 5 APRIA Pro Scott et le remplacement de 20 cylindres d'air
4. Mandat à *L'Arsenal* pour l'acquisition de 5 Bunkers Starfield
5. **Période de questions**
6. Levée de la séance extraordinaire

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

2023-03-22 **MANDAT À *L'ARSENAL* POUR L'ACQUISITION DE 5 APRIA PRO SCOTT ET LE REMPLACEMENT DE 20 CYLINDRES D'AIR**

CONSIDÉRANT l'importance de s'assurer de la sécurité publique en offrant des services de qualité ;

CONSIDÉRANT QU'afin de continuer la modernisation, l'uniformisation et d'augmenter les performances des pompiers volontaires de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de *L'Arsenal* reçue le 16 mars 2023, offrant la fourniture de 5 appareils de protection respiratoire individuels autonomes (APRIA) Pro Scott et le remplacement de 20 cylindres d'air au montant de 80 655 $ plus les taxes applicables,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par la conseillère Nathalie Lanthier
ET RÉSOLU

DE MANDATER *L'Arsenal* pour l'acquisition de 5 APRIA Pro Scott et le remplacement de 20 cylindres d'air au montant de 80 655 $ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur du service de Sécurité incendie de signer le contrat de l'offre d'achat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore ;

DE FINANCER l'achat des 5 APRIA Pro Scott et les 20 cylindres d'air à même le fonds de roulement de la Municipalité ;

DE PROCÉDER au remboursement de cette utilisation du fonds de roulement sur une période de 10 ans à compter de 2024 ;

D'AFFECTER la dépense d'investissement au poste 23 030 22 725.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE DU VOTE.

2023-03-23 **MANDAT À *L'ARSENAL* POUR L'ACQUISITION DE 5 BUNKERS STARFIELD**

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer certains habits de combat afin de s'assurer de la sécurité de nos pompiers volontaires ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de *L'Arsenal* reçue le 17 mars 2023, offrant la fourniture de 5 bunkers Starfield au montant de 12 475 $ plus les taxes applicables,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Danny Raymond
ET RÉSOLU

DE MANDATER *L'Arsenal* pour l'acquisition de 5 bunkers Starfield au montant de 12 475 $ plus les taxes applicables ;

D'AUTORISER le directeur du service de Sécurité incendie de signer le contrat de l'offre d'achat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore ;

DE FINANCER l'achat des 5 bunkers Starfield à même le fonds de roulement de la Municipalité ;

DE PROCÉDER au remboursement de cette utilisation du fonds de roulement sur une période de 10 ans à compter de 2024 ;

D'AFFECTER la dépense d'investissement au poste 23 030 22 725.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE DU VOTE.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-03-24 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire du 21 mars 2023 soit levée à 19 h 36.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À LA SUITE D'UN VOTE.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

David McKay Maire	Danielle Glode Directrice générale et greffière-trésorière par intérim